



Pour en savoir plus sur
le nouveau programme
de revenu de base
(PRB), consultez :

[Le site de l'OPHQ](#)

[Le site du gouvernement
du Québec](#)

Aide financière de dernier recours

On fait le point

La *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles* (LAPF) comprend 2 programmes d'aide financière de dernier recours (AFDR) :

- ▶ Le Programme d'aide sociale;
- ▶ Le Programme de solidarité sociale.

Programme d'aide sociale (PAS)

Le Programme d'aide sociale s'adresse à **une ou un adulte seul ou aux familles qui ne présentent pas de contraintes temporaires ou sévères à l'emploi**. La somme allouée varie selon la composition de la famille et d'autres critères, comme la présence ou l'absence de contraintes temporaires à l'emploi, le type d'hébergement, les revenus, etc.

Programme de solidarité sociale (PSS)

Le Programme de solidarité sociale s'adresse à **une ou un adulte seul ou aux familles dont une ou des personnes adultes présentent des contraintes sévères à l'emploi**. La somme allouée varie selon la composition de la famille et d'autres critères, comme par exemple le type d'hébergement, les revenus ou les biens.

NOUVEAUTÉ

Programme de revenu de base (PRB)

Le PAS et le PSS sont des programmes punitifs qui limitent la personne qui pourrait travailler à temps partiel et qui l'empêche d'avoir une vie de couple sans perdre son soutien financier. Le nouveau PRB est beaucoup plus avantageux.

Le règlement prévoit qu'une personne est admissible au PRB lorsqu'elle présente, depuis au moins 66 des 72 derniers mois, des contraintes sévères à l'emploi et bénéficie du Programme de solidarité sociale.

Les personnes autistes qui recevaient déjà du PSS depuis au moins 66 des 72 derniers mois transfèrent au PRB sans avoir besoin de prouver la CSE.

Qu'est-ce qu'une contrainte sévère à l'emploi (CSE)?

Cela correspond à des conditions qui limitent les possibilités de travailler, pas nécessairement « des problèmes de santé graves ». Elles peuvent concerner l'état physique ou l'état mental et doivent être constatées par un médecin dans un rapport médical.

▶ [En savoir plus](#)

Diagnostiques évidents et l'autisme ?

Tous les diagnostics d'autisme et de santé mentale ont été retirés de la liste des diagnostics évidents en juillet 2022. Il est encore possible pour une personne autiste de faire reconnaître une CSE et d'obtenir du soutien financier dans le cadre du PSS, mais il faut faire des démarches complémentaires.

▶ [En savoir plus](#)